



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 41216

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de la famille et de l'enfance sur la nécessité de maintenir les bonifications de retraite pour les parents de familles de plus de trois enfants. Le régime de retraite des cadres, l'AGIRC, semble vouloir remettre en cause les avantages accordés aux cadres qui ont plus de trois enfants en ramenant la majoration de pension à 5 % pour tous, alors que jusque-là, cette majoration était fixée en fonction du nombre d'enfants. Dans cette réforme, les familles nombreuses vont se retrouver pénalisées. Il lui demande ce qu'elle compte faire dans ce domaine pour préserver les avantages légitimes dont bénéficient les familles nombreuses.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41216

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2004, page 4388